

# Fonds européens

## Le programme Leader au secours des campagnes

### POURQUOI ?

Leader est un programme de cofinancement destiné à stimuler les territoires de projets ruraux, autour d'une stratégie déployée pour sept ans, associant acteurs des secteurs public et privé.

### POUR QUI ?

Associations, collectivités, entreprises ou agriculteurs peuvent bénéficier d'un cofinancement du programme Leader, dès lors que leur projet cadre avec la thématique du groupe d'action locale (GAL).

### COMMENT ?

Des GAL sont constitués dans chacun des territoires afin d'animer les projets autour de la thématique choisie. Un comité de programmation associant acteurs publics et privés sélectionne les projets.

Il y a 223, à travers la France. Ce sont des pays, des parcs naturels régionaux ou des territoires de projets. Tous ont postulé pour devenir groupe d'action locale (GAL). Derrière cette dénomination, on trouve le programme européen Leader. Dans les campagnes hexagonales, les GAL ont trouvé leur place. Depuis 1992, ils ont pour mission d'animer des territoires en mal d'innovation et d'ingénierie, souffrant de l'exode rural.

Le programme européen confère une enveloppe à chaque groupe d'action locale afin de lui permettre de soutenir des projets audacieux, inédits sur le territoire, sélectionnés par un comité de programmation mêlant les acteurs des secteurs public et privé. Le dispositif est mis en place pour sept ans. Les GAL sont tenus de programmer et de dépenser leurs subsides (une enveloppe moyenne d'1,5 million d'euros) dans le temps imparti, en axant leur participation vers des projets qui cadrent avec une thématique précise: accueil des populations, amélioration des services, valorisation des produits locaux, etc.

Depuis 2007, Leader est intégré dans le Fonds européen agricole pour le

### AVANTAGES

**Leader soutient des projets innovants qui auraient difficilement pu voir le jour. Sa méthode participative implique les acteurs publics et privés.**

### INCONVÉNIENTS

**De petits porteurs de projets font face à de lourdes contraintes pour décrocher un financement. La gestion administrative occupe, en effet, beaucoup de temps.**

développement rural (Feader). Une forme de reconnaissance - de consécration même - pour ce programme passé de l'expérimentation, dans les précédentes programmations de fonds européens, à la normalisation.

### Promotion des circuits courts

Dans le Gâtinais français, le groupe d'action locale s'est associé aux responsables des services d'éducation des conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne pour repenser l'approvisionnement des cantines des collèges de ces départements en produits locaux. Ce type de projets s'est considérablement développé dans les territoires Leader français.

Au sein du GAL Sud-Mayenne, Leader a cofinancé, notamment, l'engagement d'une démarche d'approche environnementale de l'urbanisme à Azé. Par le biais de cette initiative, la commune souhaite réaliser un quartier durable, conçu pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité, économe en énergie, privilégiant les modes de déplacement les moins polluants et construits avec des matériaux sains. Accessible à toutes les catégories socioprofessionnelles, il doit favoriser

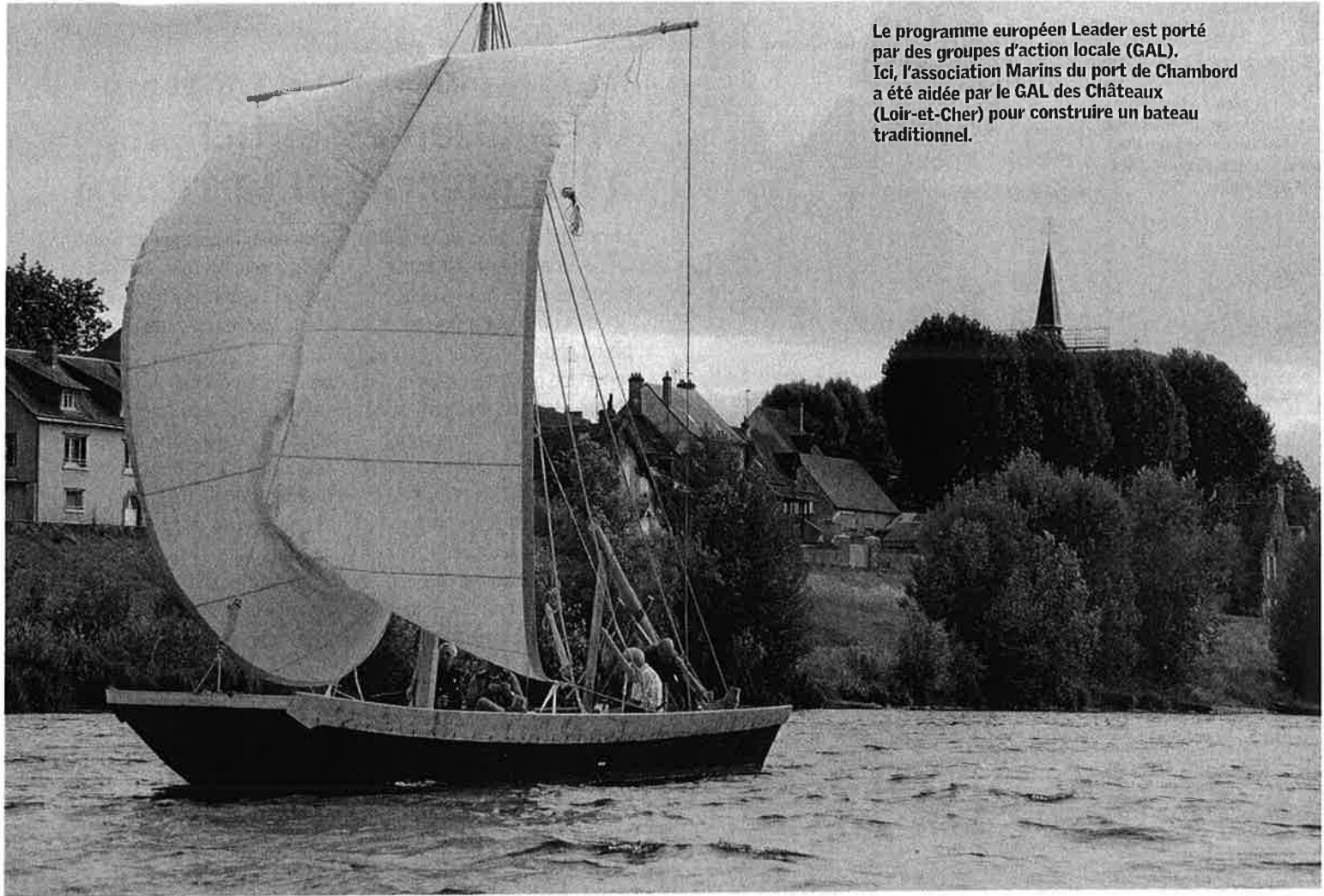
les liens sociaux et la participation des habitants.

Pour sa part, le groupe d'action locale du parc naturel régional de la Brenne (Indre) a opté pour la valorisation des services: une plateforme téléphonique accessible depuis un numéro unique a été créée. Il permet aux habitants d'obtenir toutes les informations sur les services qu'ils recherchent, les renvoyant vers les structures du territoire.

### Débuts prometteurs

Au fil des programmations européennes, les projets soutenus par Leader paraissent plus aboutis: 70% des GAL qui ont été retenus pour 2007-2013 participaient déjà au précédent programme. «Le dispositif a évolué, constate Marjorie Deroi, au ministère de l'Agriculture, mais les fondamentaux restent les mêmes.» Chargée de la gestion du programme au niveau national, elle constate que les anciens groupes d'action locale ont démarré plus rapidement leurs travaux: «5000 projets ont été engagés, pour un montant de 70 millions d'euros, se réjouit-elle. C'est un début prometteur, mais on attend une montée en puissance nécessaire, afin de consommer

Le programme européen Leader est porté par des groupes d'action locale (GAL). Ici, l'association Marins du port de Chambord a été aidée par le GAL des Châteaux (Loir-et-Cher) pour construire un bateau traditionnel.



PAYS DES CHATEAUX



**L'EXPERT**

**GWENAËL DORÉ**, directeur des études de l'Association de promotion et de fédération des pays (APFP)

## « La situation de la politique de développement rural est précaire »

« Près de 80 % des 223 groupes d'action locale [GAL] français actuels sont portés par des pays ou des structures équivalentes. L'intérêt du programme Leader, pour ces territoires, est notamment de pouvoir articuler à la fois des investissements dans un bâtiment, son équipement intérieur et son animation. Cependant, les entraves procédurales demeurent nombreuses et le nouveau cadre du programme a compliqué la situation. Leader n'est plus qu'un volet de la politique agricole commune [PAC]. La situation de la politique de développement rural est précaire pour trois raisons : une base juridique issue de la po-

litique de cohésion et non de la PAC, un fondement légal qui ne coïncide pas avec sa principale source de financement qu'est le budget agricole et une dimension territoriale affaiblie au profit d'une approche sectorielle. L'association Leader France et l'APFP préconisent de généraliser Leader à l'ensemble des programmes de développement régional et rural, pour mettre en place une gouvernance partenariale et locale des GAL, en étendant cette approche à tous les pays ruraux. L'intégration des programmes des différents fonds d'aide européens, gérés par les régions, améliorerait également leur efficacité. »

### Les territoires éligibles

Plus de 56 % de la population des 27 Etats membres de l'Union européenne vivent dans des zones rurales, représentant 91 % de la superficie européenne. En France, 61 % du territoire est concerné par le programme Leader. A La Réunion, en Basse-Normandie ou en Auvergne, ce pourcentage monte à 90 %. Chacun des 223 groupes d'action locale français dispose d'une enveloppe oscillant entre 800 000 et 2,5 millions d'euros.

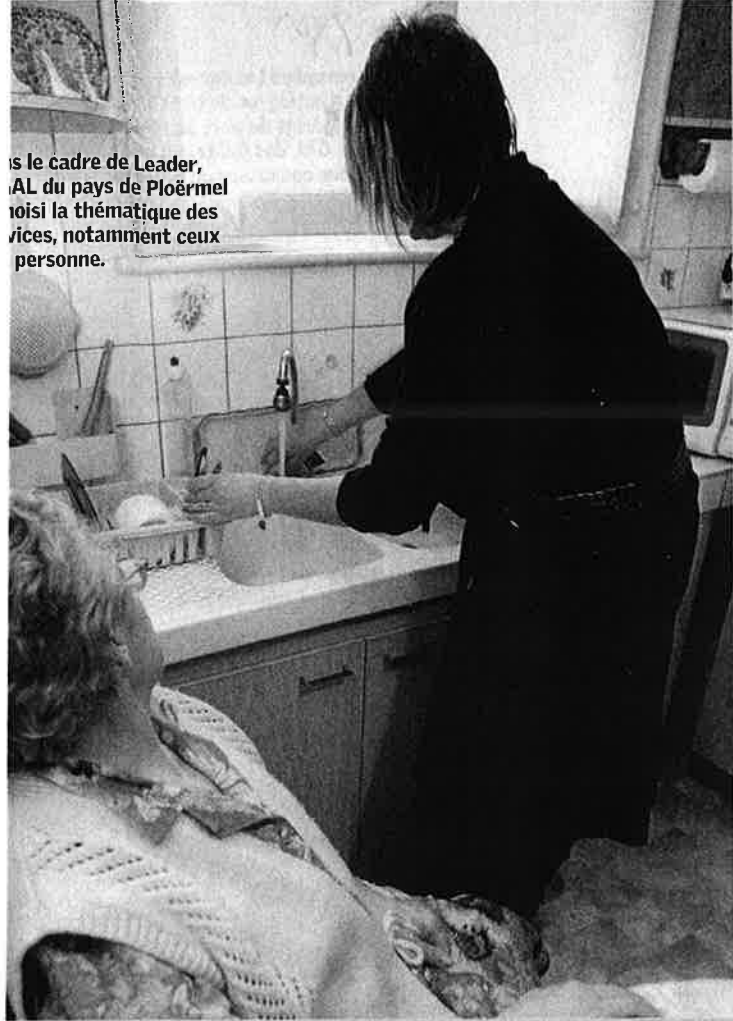
l'enveloppe française avant la fin de la programmation. »

Leader a été rattaché au ministère de l'Agriculture : les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ont été mises à contribution pour prendre en charge l'accompagnement des GAL dans la mise en œuvre de leur stratégie et du contrôle réglementaire des projets. Des correspondants aux niveaux régional et départemental ont été désignés. Ce dispositif, jugé un peu lourd par un certain nombre de chevilles ouvrières de ces programmes, a nécessité que chacun prenne ses marques.

### Organisation lourde

Leader a été conçu pour élargir les activités du monde rural, pour sortir du tout agricole en tournant les territoires vers diverses préoccupations. Le nouveau programme remet l'agriculture au centre des préoccupations. L'intention est bonne, puisqu'elle permet d'ancrer un programme axé vers l'innovation dans une machine qui concentre les dépenses européennes les plus importantes. Mais la mise en œuvre n'est pas simple. Un rapport du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture (•••)

is le cadre de Leader, GAL du pays de Ploërmel choisit la thématique des services, notamment ceux pour les personnes âgées.



DESTOC MAX PPP

**Pays de Ploërmel (Morbihan) • 70 000 hab.**

## Un soutien essentiel à l'ingénierie du territoire

Le groupe d'action locale (GAL) du pays de Ploërmel compte parmi les plus anciens bénéficiaires du programme européen Leader. «Leader a représenté une opportunité pour obtenir des financements sur certains aspects de nos projets ou sur des initiatives que nous n'aurions pas pu mener sans cette aide», note Emmanuel Martin, directeur du GAL. La thématique retenue est celle des services. «Nous avons choisi un sujet large, pour avancer dans plusieurs domaines, indique-t-il. Le programme est ainsi adapté à la stratégie globale du territoire.» Les services économiques, environnementaux ou à la population bénéficient de cofinancements européens.

Selon le directeur du GAL, l'un des apports essentiels de Leader est le soutien à l'ingénierie, car les territoires ruraux sont pauvres en termes de moyens d'études et d'animation. Autre atout, la mobilisation du secteur privé. «Le comité de programmation du GAL mélange acteurs privés et publics, précise Emmanuel Martin. Leur participation débouche sur du concret et nous n'avons pas de peine à les mobiliser.»

### CONTACT

Emmanuel Martin, tél. : 02.97.74.04.37.

### LE BILAN

Leader complète l'action du pays en mobilisant largement autour de projets innovants.

(●●●) et des espaces ruraux, rédigé notamment par l'ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts Philippe Balny, pointait, en mars 2010, plusieurs difficultés: des équipes départementales sous-dimensionnées, un logiciel de travail qui alourdit les procédures et des collectivités mal informées des contraintes de gestion du programme. Pis, le rapporteur évoque des relations conflictuelles entre les groupes d'action locale et les services de l'Etat. Des difficultés que ne nie pas Marjorie Deroi: «Nous avons étoffé les équipes locales et modifié des dispositions réglementaires qui s'adaptaient mal à l'approche Leader, reconnaît-elle. Les changements sont déstabilisants, mais les animateurs des GAL, qui ne sont pas toujours assistés de gestionnaires, déploient une énergie pour avancer qui m'impressionne.»

### Services en pôle position

L'accueil et le développement des services sont les thèmes qui ont le plus mobilisé les groupes d'action locale français (37% des projets portés), très loin devant la valorisation du patrimoine naturel et les énergies alternatives (17%), puis la valorisation des

### Les textes de référence

**Les orientations stratégiques communautaires se déclinent en France dans la stratégie nationale de développement rural. Ce texte est à la base des six programmes de développement rural qui couvrent la métropole et les DOM. Le document régional de développement rural (DRDR) évoque la mise en œuvre des aides. Les groupes d'action locale ont proposé un projet de développement conforme au DRDR, selon une charte imposée aux porteurs de projets.**

productions locales (15%). Des sujets déjà plébiscités avant 2007 par les territoires ruraux. Seuls 6% des GAL ont axé leur programme sur le lien entre les territoires urbains et l'espace rural. Cette thématique introduite en 2007 semblait pourtant prometteuse, mais finalement elle n'a pas séduit les acteurs des programmes: «Nous constatons une forte mobilisation des crédits relative à des questions d'amélioration de la qualité de la vie et de diversification économique avec également un travail autour d'une meilleure intégration de l'agriculture dans la vie du territoire Leader, observe Marjorie Deroi. Même si Leader a quitté son statut de laboratoire, il reste un terreau fertile pour les expérimentations.»

Le développement des projets de coopération compte parmi les attentes du «laboratoire» de l'Union européenne. Déjà entre 2000 et 2006, des tentatives avaient été menées pour faire travailler ensemble des groupes d'action locale voisins ou d'autres partageant des problématiques communes à travers toute l'Europe. Faute de moyens à la hauteur de cet objectif, peu de projets avaient pu être menés à bien. «La coopération est désormais l'un des sept prin-

cipes fondamentaux de l'approche Leader, assure Hanane Allali-Puz, en charge de ces dossiers au ministère de l'Agriculture. Aujourd'hui, près de la moitié des GAL français sont impliqués dans, au moins, un projet de coopération.» 81 initiatives sont d'ores et déjà en cours de réalisation, dont 33 en coopération interterritoriale entre GAL français, et 48 en coopération transnationale, entre les 27 Etats membres mais aussi avec des pays tiers.

### Projets frontaliers

Pour les projets qui démarrent, une aide de 6000 euros est accordée afin de financer la première rencontre entre les partenaires. On trouve nombre de projets qui relèvent du jumelage (rencontres, formations, échanges, etc.) ainsi que des initiatives plus avancées, comme du partage de méthodologie, sur la création de circuits courts, par exemple. Et même de véritables projets de développement, à l'image de Terroir Moselle, qui réunit des vigneron français, allemands et luxembourgeois autour de quatre GAL frontaliers pour promouvoir la notoriété de leurs vins. 250000 euros sont accordés à ce projet dans le cadre de Leader. *Caroline Garcia*